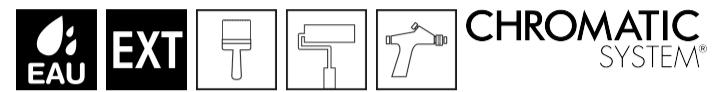


SKINFLEX 42-1 ORGANO-

Revêtement d'imperméabilité d'aspect lisse velouté



CHROMATIC
SYSTEM®

Définition

- Revêtement d'imperméabilité de façade à base de résines acryliques et de résines polysiloxanes en dispersion aqueuse réticulables par la lumière naturelle, conforme aux spécifications de la norme NF DTU 42.1

Domaines d'emploi

- Extérieur.
- Assure les fonctions d'imperméabilité des classes I1 à I4 (A2 à A5).

Points forts

Productivité sur chantier. Grande facilité d'application, dépose et répartition aisées du produit. Qualité esthétique du chantier.

Caractéristiques

Excellent mouillage et enrobage de l'armature en classe I4 (A5) (résistance à la fissuration). Permet de réaliser des revêtements (A2 à A5) I1 à I4 avec un seul produit. Bonne perméabilité à la vapeur d'eau. Résistance accrue à l'encrassement grâce à son co-liant hydrophobe. Protection contre les micro-organismes par ajout d'une protection anticryptogamique du film sec.

Caractéristiques

Aspect du film sec :

- Mat velouté.

Nuances :

- Blanc et nuancier Chromatic® Façade. Les teintes foncées (présentant un coefficient d'absorption du spectre solaire supérieur à 0,7) sont proscrites.

Masse volumique à 20 °C :

- 1,34 ± 0,05 g/cm³ (en blanc)

Extrait sec volumique :

- 58% ± 2% (en blanc).

Temps de séchage à 23 °C et 50% d'humidité relative :

- Hors pluie : 5 heures

Temps de recouvrement à 23 °C et 50% d'humidité relative :

- Recouvrable : 24 heures.
- Par temps humide et froid, le séchage à cœur est plus long. Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après 2 à 3 semaines

Rendement moyen :

- 250 à 400 g/m² (0,185 litre /m² à 0,300 litre /m²) par couche sur support lisse.

Conditionnement :

- 15 litres.

Conservation :

- 24 mois en emballage hermétique d'origine. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Hygiène & Sécurité :

- Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com ou sur le site www.peintures-gauthier.com

SKINFLEX 42-1 ORGANO-

Type de supports et préparation

Type de support :

- Supports visés par la norme NF P DTU 42.1, tels que : - Bétons de granulats courants ou granulats légers, - Bétons ou maçonneries enduits au mortier de liants hydrauliques, - Pâte de verre, carreaux de céramique (impression SKINFIX). - Mortiers de plâtre type « parisien » (impression SKINFIX). - Béton cellulaire autoclavé. Tous ces supports pourront être bruts ou décapés. Les anciens revêtements organiques d'épaisseur inférieure à 300µm ne pourront être conservés qu'après réalisation d'une étude préalable par un organisme indépendant concluant un maintien. Ceux supérieurs à 300µm seront obligatoirement décapés, sauf si l'étude préalable conclue à la possibilité de conservation lorsque le système retenu est de classe I1. En l'absence d'une étude préalable pour un chantier inférieur à 500m2, celle-ci peut être exécutée par l'entrepreneur.

Classe du nouveau revêtement d'imperméabilité / Epaisseur du revêtement en place	I 1	I 2	I 3	I 4
Inférieure à 300 µm	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable
Supérieure à 300 µm	Etude préalable	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire

Les mortiers de plâtre "type parisien" seront traités en système I3 et I4.

Préparation des supports :

- Les travaux préparatoires se feront conformément à la norme NF P DTU 42.1. Une décontamination avec PPG SOLUTION AL sera effectuée avec le plus grand soin dans le cas de supports comportant des algues, lichens.

Traitement en parties courantes :

Voir tableau des processus ci-dessous.

Nature des désordres	Classes	Couche d'impression (2)	Couche Intermédiaire	Couche de finition
Porosité, faënçages, microfissures d'ouverture inférieure à 0,2 mm	I 1	SKINFLEX 42-1 Organo-siloxane dilué à 15% d'eau (en poids) 250 g/m ² SKINFLEX INTERMEDIAIRE dilué à 15% d'eau (en poids) 250 g/m ²		SKINFLEX 42-1 organo- siloxane dilué à 5% d'eau (en poids) 300 g/m ²
Fissures inférieures à 0,5 mm	I 2	SKINFLEX 42-1 Organo-siloxane dilué à 15% d'eau (en poids) 250 g/m ² SKINFLEX INTERMEDIAIRE dilué à 15% d'eau (en poids) 250 g/m ²	SKINFLEX 42-1 Organo-siloxane dilué à 5% d'eau (en poids) 300 g/m ² SKINFLEX INTERMEDIAIRE dilué à 10% d'eau (en poids) 300 g/m ²	SKINFLEX 42-1 organo- siloxane dilué à 5% d'eau (en poids) 300 g/m ²

Traitement des fissures localisées :

- Se reporter à la norme NF DTU 42.1 Cahier P1-1 - chapitre 7

Traitement des fissures réparties dans la façade :

- Se reporter à la norme NF DTU 42.1 Cahier P1-1 - chapitre 7

SKINFLEX 42-1 ORGANO-

Traitement des joints de gros œuvre :

- Se reporter à la norme NF DTU 42.1 Cahier P1-1 - chapitre 7

Nature des désordres	Classes	Couche d'impression (2)	Couche intermédiaire	Couche de finition
Fissures inférieures à 1 mm	I 3	SKINFLEX 42-1 Organo-siloxane dilué à 15% d'eau (en poids) 250 g/m ² SKINFLEX INTERMEDIAIRE dilué à 15% d'eau (en poids) 250 g/m ²	SKINFLEX 42-1 organo-siloxane 400 g/m ²	SKINFLEX 42-1 organo-siloxane 400 g/m ²
Fissures inférieures à 2 mm	I 4	SKINFLEX 42-1 Organo-siloxane dilué à 15% d'eau (en poids) 250 g/m ² SKINFLEX INTERMEDIAIRE dilué à 15% d'eau (en poids) 250 g/m ²	SKINFLEX 42-1 organo-siloxane ARMATURE (1) 800 g/m ² SKINFLEX INTERMEDIAIRE + ARMATURE (1) 800 g/m ²	SKINFLEX 42-1 organo-siloxane 400 g/m ²

Les consommations sont données, dilution comprise, pour des supports lisses. En fonction du relief, une amélioration peut être déterminée sur chantier.

(1) Marouflagede l'ARMATURE en 2 passes, avec ou sans délai de séchage.

(2) Sur pâte de verre et carreaux céramiques, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulents, on utilisera SKINFIX en couche d'impression (voir fiche produit). SKINFIX est à proscrire sur ancien revêtement (RPE, RSE ou imperméabilité) et sur support décapé chimiquement.

Application

Matériel d'application :

- Brosse, rouleau polyamide texturé 18 mm, pistolet.

Dilution :

- Eau

Nettoyage du matériel :

- A l'eau, immédiatement après usage

Précautions d'emploi :

- Température du support comprise entre 5 °C et 35 °C. Humidité relative inférieure à 80%. Ne pas appliquer par temps de gel ni sur support humide ou condensant. Ne pas utiliser dans un endroit clos, non exposé à la lumière solaire
- Utiliser un même lot de fabrication et de mise à la teinte par unité de surface. Bien agiter le produit avant emploi. Appliquer le produit grassement et répartir uniformément.

SKINFLEX 42-1 ORGANO-

Classification

Classification AFNOR

- Classification : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2/10c.

Catégorie / Valeur COV :

- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
- Ce produit contient maximum 40 g/l de COV.
- Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

Classement NF EN 1062-1 «EVWA» :

- I1 : E4 V2 W3 A2
- I2 : E4 V2 W3 A3
- I3 : E5 V2 W3 A4
- I4 : E5 V2 W3 A5